



Lavabo

Pour la planification d'espaces sanitaires sans barrières ou adaptés aux handicapés, les normes suivantes doivent être respectées en Allemagne :

DIN 18040 Partie 1 pour les bâtiments accessibles au public

DIN 18025 Partie 1 pour les habitations accessibles en fauteuil roulant

DIN 18025 Partie 2 pour les habitations sans barrières

En Autriche, la norme Ö-Norm B 1600 Constructions sans barrières, principes de planification est applicable.

En Suisse, la norme SN 521 500 (2009) Construction adaptée aux personnes handicapées est applicable..



- Lavabo avec dégagement total du sol, bord supérieur 800 mm (A/CH : 850 mm) au-dessus du sol, liberté de genou à 300 mm de profondeur (A/CH : 200 mm) au moins 670 mm (A/CH : 700 mm) de haut.
- Robinetterie sur pied utilisable d'une main ou sans contact, température de l'eau limitée à 45 °C maxi.
- Distributeur de savon (si existant) latéral, hauteur de prélèvement entre 850 mm et 1000 mm.
- Espace de mobilité devant le lavabo de 1200 mm x 1200 mm au moins (DIN 18025/2) sinon 1500 mm x 1500 mm au moins.
- Espace latéral entre les poignées de support et le lavabo de 100 mm au moins et de 300 mm maxi.

